



SNUipp - Madagascar



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC

La Chronique N°3

3 Décembre 2012

Le réseau s'effrite, nous n'avons cessé de le dire; et les plus petits établissements tombent un à un. L'AEFE et ses représentants changent de discours selon les interlocuteurs et justifient les déconventionnements, tantôt par la baisse du nombre d'élèves, le besoin de récupérer des postes de titulaires ou l'impossibilité de mettre en place la réforme des lycées.

La vraie raison est plus profonde.

L'AEFE ne veut plus s'embarasser « d'établissements croupions », avec trop peu d'élèves scolarisés, trop de boursiers, l'AEFE pense que son rôle n'est pas « de faire de l'éducation de substitution » (plus de 60 % d'élèves français, quelle substitution ?), l'AEFE affirme et veut faire croire que les élèves des provinces éloignées seront bien mieux lotis, à tous points de vue, dans la « vaisseau amiral », l'EGD de Tananarive et ses nouvelles extensions. L'AEFE a réponse à tout. L'AEFE prend les décisions de fermeture de manière arbitraire et autoritaire. Une fois prises, ces décisions seront irréversibles.

L'AEFE sait cela.

L'AEFE ne cherche pas de solutions, l'AEFE déconventionne ces établissements car ils ne répondent plus aux critères qui semblent s'être installés au plus haut niveau.

La rentabilité, l'élitisme, l'excellence et sa vitrine.

Le SNUipp défend, lui, que l'AEFE doit accepter que certains établissements contribuent moins que d'autres au budget de l'institution. Que leur contribution est autre. Ces établissements ont leur place dans le système. L'histoire qui lie Madagascar à la France, le nombre important de ressortissants français, la géographie spécifique de la grande île, le manque de structures éducatives locales compétentes et adaptées et la qualité des établissements et de l'enseignement français dispensé ne peuvent qu'encourager à la pérennité de ce réseau, de surcroît malmené par une crise politique et économique qui persiste.

La réussite de TOUS les élèves reste nôtre seul critère. Nous sommes enseignants, et nous le défendons.

Côté Personnels, ce n'est pas mieux... Les augmentations salariales des recrutés locaux sont pratiquement toujours inférieures à l'inflation et nos collègues perdent du pouvoir d'achat chaque année. Les salaires sont trop bas, Les différences trop criantes ; elles encouragent les clivages.

Chaque année, des postes sont menacés par les restrictions budgétaires dues aux baisses d'effectif mais aussi aux exigences de remontées financières de l'AEFE envers les établissements, toujours plus grande malgré quelques aménagements accordés.

Vous avez dit réseau ?

Ici, on décide de diviser par deux les salariales d'une catégorie de personnels à compter de la prochaine embauche. Là, on diminue en cours d'année le taux d'exonération des écolages accordés à une autre catégorie de salariés pour leurs enfants. La masse salariale est devenue la variable d'ajustement. Les avantages acquis sont remis en cause. Pratiquement partout, les grilles salariales sont différentes. La gestion des personnels locaux est trop souvent « individualisée » et laissée au grès des changements d'équipes gestionnaires ou des chefs d'établissements. Le SNUipp défend le principe que les responsables du poste diplomatique chargé du réseau des écoles doivent plus intervenir dans la gestion des établissements afin que des règles de fonctionnement communes soient appliquées. Il serait temps. Nous le demandons depuis des lustres.

Question statuts, ils se précarisent; le détachement direct est à la mode...

Dans un autre chapitre, répondant à notre question, Mme l'inspectrice nous dit que les rapports qu'elle écrit sur les écoles lors de ses visites ne sont pas destinés aux maîtres et maîtresses mais aux personnels de direction et d'encadrement qui peuvent par contre en tirer quelques passages pour les enseignants... Nous ne partageons pas cette vision du fonctionnement des écoles.

Quelle place pour les enseignants ? Quelle consultation et quelle considération ?

Nous sommes les tâcherons, les tâcherons de l'éducation ...

Quelle place pour les parents ?

Toujours plus sollicités financièrement. Ce sont les clients...

Quelle place pour la pédagogie et la réussite de tous les élèves ?

...

L'AEFE démantèle le Réseau des écoles à Madagascar. Les déconventionnements se sont multipliés, accélérés, et les accompagnements financiers accordés aux structures scolaires ne serviront qu'à avoir donné le temps de les oublier quand elles auront disparus faute de moyens. Les conséquences sur la scolarisation des enfants français et malgaches des régions éloignées à moyen terme sont inquiétantes. Ils n'iront pas tous à Tana.

Le service public d'éducation à Madagascar en prend un coup, et sous couvert d'un établissement modèle et phare, c'est un merveilleux outil de diversité et de proximité éducative que l'AEFE fait disparaître.

Ce réseau ne serait pas rentable...

Le SNUipp, par ses initiatives, ses rencontres avec les représentants de l'administration, sa participation au Collectif Education Madagascar et sa présence dans les instances locales et décisionnaires de l'Agence, ne cessera de dénoncer et combattre cette nouvelle vision réductrice que l'AEFE tente de donner au réseau en général, et qui a de lourdes conséquences sur celui de Madagascar.

I Avenir du réseau et situations Diego Suarez

SNUipp Madagascar et HDF Déplacements et compte rendu (13 au 23 novembre 2012)

Le réseau des établissements français de Madagascar

27 établissements (AEFE + homologués), plus de 12000 élèves dont 39% de Français, 57% de malgaches, 4% d'étrangers tiers. Madagascar figure au premier rang des pays par le nombre de boursiers (60% des 4736 élèves français du réseau).

Le réseau AEFÉ

- ✓ 1 établissement en gestion directe : Lycée français de Tananarive (1677 élèves dont 73% de Français). Le primaire, réparti sur 4 sites différents (écoles A, B, C, D), regroupe 1289 élèves dont 80% de Français.
- ✓ 7 établissements conventionnés à Tamatave, Diego Suarez, Fianarantsoa, Antsirabé, Majunga, Tulear et Nosy Bé regroupant 3008 élèves dont 60% de Français.

Le réseau AEFÉ scolarise 5972 élèves dont 67% de Français et 39% de Malgaches.

Les établissements homologués

- ✓ 15 établissements homologués (dont 7 à Tananarive) scolarisant plus de 6000 élèves dont 11,5% de Français et 84% de Malgaches.

Depuis 2008, le réseau a perdu 800 élèves (dont 350 français) en raison d'une conjoncture économique particulièrement difficile (inflation à 12%). Dans le même temps, les frais de scolarité ont explosé dans la plupart des établissements (+ 200% à Diego, + 180% à Tamatave en 5 ans...), transfert des charges de l'Etat vers l'opérateur public oblige. Ceci explique peut-être aussi cela.

Les personnels

NB : Le poste publie un annuaire comportant ces données mais aucune statistique concernant les personnels n'est diffusée !

Pour information, le réseau AEFÉ embauche 233 détachés (dont 51 expatriés, et 180 résidents) et 260 recrutés locaux (vacataires compris). Les détachés étaient sensiblement le même nombre en 1990 et en 1997, mais avec deux fois plus d'expatriés et d'autant moins de résidents pour pratiquement la même population d'élèves.

Diego Suarez : la grande braderie continue

Depuis plusieurs années, l'AEFE a entrepris la « restructuration » du Réseau des écoles Françaises de Madagascar (REFM) en se débarrassant des petites écoles, jugées peu « rentables ». Ainsi, en 2011, les établissements de Manakara et d'Anthala ont été déconventionnés. L'aide dégressive accordée par l'AEFE pour financer l'embauche d'un titulaire prenant fin en 2013, ces établissements n'auront plus les moyens de maintenir des détachés. Ils risquent donc de perdre au final le bénéfice de l'homologation. Et de mourir à petit feu...

En 2012, c'est l'école de Fort Dauphin et la partie lycée de Fianarantsoa qui sont passées à la trappe. **Pour la rentrée prochaine, la section lycée de Diego Suarez (79 élèves) se retrouve à son tour dans le collimateur** : comme pour ceux de Fianarantsoa, les élèves de seconde, première et terminale se retrouveraient scolarisés à Tananarive. Une structure CNED se substituerait au système d'enseignement actuel à Diego.

Baisse des effectifs, établissements éloignés et trop petits pour la mise en place de la réforme du lycée, tels sont les motifs invoqués par l'AEFE qui présente comme « inéluctable » le démantèlement du REFM sans même envisager un plan de sauvetage. Un Collectif, regroupant les élus de l'étranger, les parents d'élèves, les associations de Français et les enseignants s'est constitué dans la grande île pour contrecarrer ces décisions brutales, sans concertation avec la communauté éducative.

Plusieurs actions de mobilisation ont déjà été engagées. Opération « école morte » à Diego allant même jusqu'à la séquestration du consul et du coordonnateur AEFE (venu annoncer la « bonne » nouvelle), défilé devant le consulat, grève du zèle des élèves, grève des enseignants dans plusieurs écoles de l'île, interpellation des autorités françaises et malgaches, des élus des français de l'étranger et des médias **pour exiger le maintien de la section lycée de Diego Suarez au sein du réseau AEFE.**

L'ambassadeur de France, recevant le Collectif, a lui-même déploré le manque de concertation et l'absence d'une solution alternative. Il a demandé une réflexion concertée sur l'avenir du réseau malgache.

Avenir sombre pour les personnels

On supprime les postes d'abord : on se consulte après ! La fermeture pas encore formalisée, 6 mesures de carte scolaire figurent déjà dans le tableau d'emploi du prochain Comité technique de l'AEFE avec la suppression d'un poste d'expatrié (DAF) et de 5 postes de résidents au Lycée de Diego Suarez. Les personnels concernés seront donc contraints de déménager **à leurs frais** et sans garantie de retrouver un poste en détachement dans l'île ou dans un autre pays de la zone (réintégration dans la négative). **Le Conseil d'établissement a voté CONTRE les suppressions de postes : 8 contre, 2 abstentions, 4 pour.**

En ce qui concerne les recrutés locaux, le passage en CNED devrait conduire à des modifications contractuelles, pour ceux qui ne seront pas licenciés (des suppressions d'emplois sont annoncées, reste à savoir combien). **Une situation inacceptable pour les personnels.**

L'association des parents d'élèves maintient la pression

La stratégie du « non dit » de l'AEFE a provoqué un grand désarroi chez les parents d'élèves, visiblement peu mis au parfum des procédures. Placés devant le fait accompli le 18 octobre dernier, plusieurs membres du bureau de l'APE de Diego Suarez ont démissionné **mais le nouveau bureau, élu en assemblée générale le 20 novembre, n'a guère l'intention de s'arrêter là. D'autres actions de mobilisation suivront avec le soutien sans partage du Collectif et du SNUipp afin notamment de sensibiliser les communautés malgache et française.**

Des « mesures d'accompagnement » pour les élèves, oui mais...

L'AEFE propose une batterie de mesures en faveur des élèves concernés mais l'idée d'une fermeture suscite une grande inquiétude chez les parents, concernant notamment la sécurité et le transport (la capitale est à 24 heures de route). L'hémorragie risque bien de gagner le collège et le primaire par le jeu des fratries, de nombreux parents n'étant pas disposés à se séparer de leurs enfants dès l'âge de 14 ans. Les prévisions d'effectifs sont ainsi mises à mal et l'avenir de l'établissement, après cette purge, reste donc en question.

Les élèves Français (au nombre de 36) continueront de bénéficier des bourses scolaires. Pour les 41 élèves malgaches, l'AEFE prendra en charge les droits de première inscription, le différentiel de frais de scolarité avec le lycée de Tananarive, 50% des frais d'internat (100% pour les 10 meilleurs élèves) et... 2 billets d'avion par an pour Diego Suarez (sic). Les élèves qui resteront à Diégo bénéficieront d'une

assistance pédagogique pour le CNED assurée par les recrutés locaux.

Carte scolaire

Diego : Comme si cela ne suffisait pas, un poste de professeur d'anglais sera proposé à la fermeture l'an prochain au collège. Selon la proviseure, la masse salariale s'élève à 82% dans cet établissement, justifiant ainsi la volonté de l'agence de réduire le ratio de titulaires (22 résidents, dont 5 au primaire, pour 480 élèves). Cependant, la proviseure affirme que le nombre de résidents devrait être maintenu au 1^{er} degré pour l'année prochaine.

Concernant le personnel d'encadrement, un poste de principal devrait se substituer au poste de l'actuelle proviseure (sur le départ) pour la rentrée 2013. Le poste de directeur du primaire serait maintenu et les missions de ce dernier devraient être élargies (appuis à la formation des recrutés locaux de Nosy Be).

Tananarive (Lycée) : la proposition de création de deux postes dans le secondaire vient d'être votée en CE. Des effectifs chargés, selon le proviseur, mais l'accueil de nouveaux élèves en provenance de Diego est évidemment en toile de fond. Parents et enseignants ont par ailleurs demandé le maintien d'un poste du 1^{er} degré non occupé cette année (départ de la titulaire détachée).

Tulear : Un poste de résident a été proposé à la fermeture en conseil d'établissement **qui a voté CONTRE**. Le poste diplomatique devrait suivre la décision du CE mais que va décider l'AEFE qui, depuis quelques temps, a perdu cette habitude ?

Séminaire de gouvernance des établissements conventionnés

Ce séminaire de « bonne gouvernance » aura lieu les 12 et 13 décembre prochains. Présidents d'APE, chefs d'établissements trésoriers, DAF seront conviés mais... pas les représentants des personnels ! On y parlera bien, entre autres, des grilles de salaires des recrutés locaux dont les syndicats réclament l'harmonisation depuis des années.

Des nouvelles de Tamatave

Situé sur la côte est de l'île, le lycée français de Tamatave bénéficie d'un cadre très agréable sur une étendue de 6 hectares. Il est fréquenté par 862 élèves, de la maternelle à la terminale. Les effectifs du 1^{er} degré sont en légère remontée cette année (362). Certains élèves du lycée sont internes.

Recrutés locaux

Deux commissions des recrutés locaux ont été mises en place dans cet établissement conventionné : l'une chargée du recrutement (qui se tient très tardivement dans l'année scolaire), l'autre en charge de la gestion des carrières. Il existe deux grilles de rémunérations différentes pour les enseignants, une pour les titulaires d'un diplôme français et une autre pour les titulaires d'un diplôme malgache. Dans le meilleur des cas, un salaire local d'enseignant n'excède pas 500 € à Tamatave. Rien à voir avec les grilles pratiquées à l'EGD de Tananarive (du simple au triple, voire plus).

Les augmentations salariales sont de 8% cette année pour tous les recrutés locaux. Un ajustement est prévu pour les agents en fin de grille (2%). A noter que les taux des augmentations antérieures étaient différentes selon la position des agents dans la grille afin de réduire les différences de traitement (taux d'augmentation plus élevés pour les salaires les plus bas).

La masse salariale représente 66% du budget de l'établissement (dont 36% résidents), hors bourses scolaires.

Les recrutés locaux bénéficient de 90% d'exonération des écolages pour les diplômés malgaches et de 65% pour les diplômés français.

Tous bénéficient d'une couverture maladie prise en charge par l'établissement.

Frais de scolarité

Ils augmentent de 9% cette année (contre 14% l'an dernier et 20% il y a deux ans). D'après le proviseur, les écolages ont fait un bond de 180% en 5 ans.

II Règlement intérieur CCPL

Le principal point à l'ordre du jour de cette première CCPL de l'année scolaire en cours était les changements au règlement intérieur de la CCPL dues à la disparition des « mutations internes ».

Les situations étant différentes au primaire et au secondaire, la variété des cas de figures possibles nous ont amené à reporter les changements définitifs quant à l'ordre de priorités qui sera donné aux demandes de « changement de poste dans un même pays ». Les organisations syndicales et les représentants de l'administration se réuniront bientôt pour en débattre.

III Calendrier des opérations administratives 2013

Mutation interne	déposer un dossier en CCPLA de recrutement des résidents en février 2013
Temps partiel	courant du premier trimestre
Renouvellement de détachement	avant le 1er novembre 2012
Réintégration	au plus tard six mois avant la fin des contrats
Prolongation de mission des expatriés pour 2014/2015	avant le 1er mai 2013
Retraite	demande de réintégration 6 mois avant le terme du contrat
Notation administrative	Recours gracieux auprès du chef l'établissement au plus tard 10 jours après la notification
Permutations	ouverture des inscriptions sur le serveur mi novembre

1-Demandes de mutation interne Attention !

L'AEFE change la procédure cette année. Les collègues qui souhaitent muter devront dorénavant participer aux opérations de recrutement des résidents de leur pays d'exercice et déposer un dossier de candidature courant janvier 2013 . L'AEFE considère maintenant la mutation interne comme un nouveau recrutement. Une instruction générale sur cette campagne paraîtra en octobre 2012 et fera au préalable l'objet d'un groupe de travail dans le cadre du dialogue social. Contactez le SNUipp Hors de France à ce moment là. **Les possibilités de mutation se sont réduites depuis quelques années et dépendent de la situation locale. Cette année, seulement 17% des demandes ont été satisfaites ! Le SNUipp sera vigilant et défendra un vrai droit de mutation pour les personnels détachés.**

2- Demande de temps partiel de droit (applicable à compter du 1er janvier 2013)

Il est automatiquement fait droit à la demande des agents suite à certains événements familiaux (naissance, adoption ou soins donnés à un conjoint, enfant ou ascendant). 3 quotités différentes : 50%, 62,5% et 75% Le temps partiel peut être demandé en cours d'année scolaire lorsqu'il fait suite au congé de maternité, de paternité ou d'adoption, au moins 3 mois à l'avance. Dans le cas de discontinuité, le temps partiel prend effet au premier septembre de l'année scolaire suivante.

IV Calendrier SNUipp Madagascar

Décembre 2012

- Demande de rencontre avec M. le premier attaché de l'ambassadeur pour établir le cadre de la réflexion proposée par M. l'Ambassadeur lors de la dernière entrevue.
- Réunions d'information syndicales à Fianarantsoa et Antsirabe (Olivier Pascal et Christophe Disson)
- Demi-journée d'information syndicale à Tuléar (François Turlan)

Pour le SNUipp Madagascar

François TURLAN, Olivier PASCAL, Christophe DISSON



SNUipp - Madagascar

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC